



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:24-111164>

Département(s) de publication : **93, 75**

Annonce n° **24-111164**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SCN Archives nationales

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 11000201100044

Ville : Pierrefitte-sur-Seine

Code postal : 93380

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 93, 75

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : www.marches-publics.gouv.fr

Identifiant interne de la consultation : ANGER

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Bruno Ricard, directeur des Archives nationales

Adresse mail du contact : Marches.archives-nationales@culture.gouv.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 175472082

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Qualification OPQIBI 0201, 0202, 2201 « Programmation » ou équivalent La liste des principales prestations - références - de même nature effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Chiffre d'affaires global réalisé au cours du dernier exercice disponible
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au cours de la dernière année

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 25/10/2024 à 15:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères et sous-critères sont précisés uniquement dans le règlement de la consultation du marché. Dans le cadre d'une procédure adaptée et conformément aux dispositions de l'article R.2123-5 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'organiser ou de ne pas organiser une phase de négociation avec les candidats dans les conditions précisées au règlement de la consultation.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'établissement du rapport pour le Gros Entretien Renouvellement (GER) aux Archives nationales

Code CPV principal - Descripteur principal : 90711000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'établissement du rapport pour le Gros Entretien Renouvellement des équipements des sites de Paris et Pierrefitte-sur-Seine des Archives nationales (AN). Une première version a été établie en 2009 pour le site de Pierrefitte-sur-Seine. Il s'agira donc de le mettre à jour. En revanche, pour le site de Paris, le document est à réaliser. L'objectif principal est d'évaluer le calendrier de renouvellements des équipements en fonction de la durée de vie planifiée par les constructeurs et leurs états réels de fonctionnement. Il s'agira ensuite de hiérarchiser le remplacement en fonction des activités, des coûts et des réductions des consommations d'énergie. Le titulaire devra proposer un plan à 10 ans.

Lieu principal d'exécution du marché : Pierrefitte-sur-Seine

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : * Le marché est passé selon la procédure adaptée ouverte en application des articles L.2123-1 2° et R.2123-1 3° du code de la commande publique. * Le marché est traité à prix global et forfaitaire. *Le dossier de consultation est téléchargeable à l'adresse suivante: <https://www.marches-publics.gouv.fr> Le dossier est enregistré sous la référence: ANGER * Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard le 15 octobre 2024, une demande écrite de préférence sur la plateforme des achats de l'État (PLACE) ou à défaut à l'adresse suivante: Courriel : marches.archivesnationales@culture.gouv.fr * Les plis des candidats devront comprendre: **un dossier administratif comportant les documents suivants: 1/ la lettre de candidature et de désignation du mandataire par ses cotraitants (exemple formulaire DC1) obligatoire en cas de groupement ; 2/ une déclaration sur l'honneur du candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article R. 2143-3 du code de la commande publique et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (modèle joint au dossier de consultation); 3/ une déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours de la dernière année d'exercice (exemple: DC2); 4/La liste des principales prestations - références - de même nature effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Cette liste peut être complétée par des références datant de plus de 3 ans si elles sont pertinentes par rapport à l'objet du marché ; 5/ une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pour la dernière année d'exercice (exemple: DC2) ; 6/ Certificat de qualification OPQIBI 0201, 0202, 2201 «Programmation » ou équivalent, ou à défaut des références

dans le domaine considéré ; **un projet de marché public comprenant pour chaque lot : 1/ L'acte d'engagement dûment complété ; 2/ La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) dûment complétée ; 3/ Le cadre de réponse complété obligatoirement par le candidat ; 4/ Le cas échéant, la déclaration de sous-traitance (DC4) accompagnée des documents mentionnés au sein du CCAP ; 5/ Relevé d'identité bancaire. * Les critères de sélection de la candidature et les critères et sous-critères de jugement des offres figurent au règlement de la consultation. * Conditions de remise des plis: la remise des plis sera effectuée par voie électronique uniquement (pour information, la signature électronique de la candidature et de l'offre n'est pas obligatoire au stade du dépôt des plis). Les candidats déposent leurs plis par voie électronique via le site: <https://www.marches-publics.gouv.fr> Le dossier est enregistré sous la référence: ANGER Des précisions sur le dépôt électronique des offres figurent au règlement de la consultation. * Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres. * les documents qui seront demandés à l'attribution du marché public sont précisés au règlement de la consultation. *Conditions particulières d'exécution : Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. Les dépenses résultant du marché public seront imputées au budget de l'état, plus particulièrement son budget de fonctionnement(titre 3). Programme patrimoine: 0175 Action: 4 Patrimoine archivistique et célébrations nationales Titre: 3 BOP: 175-CPAT UO: C102. Les candidats peuvent se présenter sous la forme d'un opérateur économique unique ou d'un groupement d'opérateurs économiques solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire. Une avance peut être accordée au titulaire si les conditions sont réunies (cf documents de la consultation). Le titulaire pourra céder ou nantir, en partie ou en totalité, les créances résultant du marché public. L'ordonnateur de la dépense est M. le directeur des Archives nationales. Le comptable assignataire des paiements est le chef du département comptable ministériel. *Procédures de recours: L'instance chargée des procédures de recours est: Tribunal administratif, 7 rue Catherine Puig (niveau 206 rue de Paris), F - 93558 Montreuil, Tél : +33 149202000, courriel : Grefte.tamontreuil@juradm.fr, adresse internet : <http://montreuil.tribunal-administratif.fr/> Précisions concernant les délais d'introduction de recours: - référé pré-contractuel (articles L. 551-1 et R. 551-1 du code de justice administrative) à tout moment de la procédure mais avant la conclusion du marché public, - référé contractuel (article R. 551-13 du code de justice administrative), dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution, ou à défaut d'avis d'attribution jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché public, - le recours pour excès de pouvoir ne peut toutefois être exercé après la signature du marché public, - recours en annulation (article R. 421-1 du code de justice administrative) ou référé suspension (article L. 521-1 du code de justice administrative) dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision, - recours de pleine juridiction devant le juge du contrat contestant la validité du marché public ou de certaines de ses clauses assorti, le cas échéant, d'une demande de suspension sur le fondement précité, dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/10/2024